



BULLETIN D'INFORMATION DE LA RÉGION DU QUÉBEC — AVRIL - MAI 2010/VOLUME 13/NUMÉRO 2

# QUAI DE MINGAN ÉTAT DE LA SITUATION

Dans la nuit du 18 au 19 septembre dernier, un incendie majeur ravageait le quai de Mingan, situé à environ 180 km à l'est de Sept-Îles, causant d'importants dommages aux installations et endommageant gravement cinq des huit bateaux de pêche qui y étaient amarrées.

Deux employés de Pêches et Océans Canada (MPO), basés à Sept-Îles, sont arrivés sur les lieux dans l'après-midi du 19 septembre afin de mettre en place les mesures de sécurité et d'évaluer les dommages causés à l'environnement. Des affiches et barricades ont été installées et un gardien a été embauché afin de rendre l'endroit sécuritaire.

À peine quelques jours plus tard, une vaste opération de récupération des débris était entreprise, opération des plus délicates puisque ce quai était situé tout près d'un parc national. De plus, les débris flottant à la surface de l'eau couvraient une large étendue et menaçaient de s'étendre davantage. Une équipe multidisciplinaire du bureau du MPO à Sept-Îles, la Garde côtière canadienne et Parcs Canada ont contribué au succès de l'opération.

Un peu plus tard à l'automne, comme le quai a été déclaré perte totale, le Ministère a entrepris la démolition des vestiges de l'infrastructure et a géré les débris selon les règles environnementales en vigueur.

En parallèle à la conduite de ces activités, l'équipe des Ports pour petits bateaux (PPB) a rencontré l'administration portuaire locale afin de trouver des solutions qui permettraient aux pêcheurs utilisant habituellement les installations de Mingan de disposer d'infrastructures temporaires dès l'ouverture de la saison de la pêche, prévue pour le mois d'avril. La solution retenue : une structure flottante temporaire.

Dès lors, en plus d'avoir géré les opérations de sécurisation, de nettoyage et de démolition, le groupe d'ingénierie des PPB a mis son expertise à contribution pour la construction du quai flottant de remplacement.



Les infrastructures temporaires du quai de Mingan.

La fabrication de l'infrastructure temporaire, incluant les services à quai, débutait en janvier et à la mi-mars, le déploiement sur place était amorcé. Dès la première semaine d'avril, tout était fonctionnel, y compris les infrastructures de support comme l'électricité et l'éclairage, juste à temps pour l'ouverture de la saison.

Compte tenu de l'ampleur de ce sinistre et du temps de réaction limité, toute l'équipe du MPO a réagi avec efficacité et professionnalisme et a su faire preuve d'une grande créativité pour mener à bien ce défi inattendu.

Lyne Beaumont Ports pour petits bateaux

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA AU CONGRES DE L'AQIP

Encore cette année, Pêches et Océans Canada était bien présent au congrès de l'Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP), qui s'est tenu à Québec les 27 et 28 janvier dernier.

« Les employés du Ministère qui ont participé aux différents ateliers et conférences ont qualifié le congrès de très productif et ont apprécié son atmosphère conviviale. Le thème choisi s'accordait parfaitement aux objectifs du MPO pour les prochaines années », de dire le directeur général régional du MPO de la région du Québec, Richard Nadeau, faisant ici référence à la prospérité économique des pêches. À preuve, et en lien avec le thème du congrès, « Le positionnement de notre industrie face à l'économie mondiale », l'allocution de

Josée Verner a mis en relief les mesures proposées par le MPO pour répondre à des enjeux tels que l'accès aux marchés et la gestion des pêches durables. Mme Verner a souligné, entre autres, la création du Bureau de certification des captures à Ottawa, lequel vise à permettre à l'industrie d'obtenir rapidement des certificats confirmant que les captures respectent les nouvelles exigences réglementaires pour l'exportation en Europe. L'honorable Josée Verner, députée et ministre des Affaires intergouvernementales, représentait pour l'occasion la ministre des Pêches et des Océans, l'honorable Gail Shea.

Mme Verner a aussi rappelé l'importance pour le Canada d'avoir une industrie des pêches durable, équilibrée du point de vue économique, social et environnemental. D'ailleurs, le MPO est très fier que l'industrie de la crevette du golfe du Saint-Laurent ait obtenu la certification MSC (Marine Stewardship Council) l'an dernier, projet instauré entre autres par l'AQIP.

La délégation du MPO de la région du Québec comptait plusieurs membres du comité de gestion régional, dont Richard Nadeau, directeur général régional, Johanne Benoit-Guillot, directrice générale associée, Patrick Vincent, directeur régional des Pêches et de l'Aquaculture, Louise Deschênes, directrice régionale des Politiques et de l'économique, Martin St-Gelais, directeur du Secteur Côte-Nord, et Vincent Malouin, directeur du Secteur Gaspésie-Bas-Saint-Laurent. Plusieurs représentants de la Direction des pêches et de l'aquaculture et de la Direction des politiques et de l'économique faisaient aussi partie de la délégation.

Micheline Iacques Direction générale régionale associée

Dépêches

Nouvelles publications

**Condamnations** 

# NOUVELLE SAISON DE LEVÉS HYDROGRAPHIQUES

Le Service hydrographique du Canada (SHC) a entrepris sa saison de levés hydrographiques le 19 avril 2010 sur les plans d'eau navigables du Québec. Les levés visent particulièrement le chenal maintenu du Saint-Laurent, les ports de Montréal, Trois-Rivières, Sorel, Sept-Îles et certains ports de la Gaspésie. D'autres seront également réalisés dans les régions de la Basse-Côte-Nord, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ainsi que dans le tronçon entre Québec et Montréal.

Les levés se font à bord de vedettes hydrographiques équipées d'échosondeurs et de systèmes électroniques de positionnement très précis. L'exercice permet de repérer les hauts-fonds afin de mettre à jour les publications nautiques et les cartes marines officielles produites par le SHC de façon à rendre la navigation

sécuritaire. À la fin de la saison qui se terminera en décembre, les équipes d'hydrographes auront parcouru plus de 10 000 km pour effectuer le suivi de l'état du chenal du Saint-Laurent.

#### SIGNALEZ LES DANGERS

Les navigateurs sont invités à aviser le SHC lorsqu'ils découvrent un danger (ou apparence de danger) à la navigation ou s'ils observent des changements par rapport aux données inscrites sur les cartes marines. Afin de faciliter le repérage, il est important de rapporter la nature du danger, sa position, la date et l'heure d'observation, etc. L'information peut être transmise par téléphone au 418-775-0502 ou par courriel au shcinfo@dfo-mpo.gc.ca. Des cartes marines à jour sont essentielles pour naviguer de façon sécuritaire.



Richard Sanfaçon Sciences

# LES ÎLES ET LES PILOTES EN AVANT-PLAN SUR LES TABLES DES MARÉES 2010

Depuis quelques années, le Service hydrographique du Canada souligne des événements marquants de l'histoire maritime ou utilise des photographies de phares pour illustrer la couverture des *Tables des marées*. En 2010, la Corporation des pilotes du Bas Saint-Laurent ainsi que les îles de la Madeleine sont à l'honneur.

Le volume 2 des *Tables des marées et des courants du Canada* couvrant les ports du golfe du Saint-Laurent est illustré par un phare des îles de la Madeleine, soit celui d'Étang-du-Nord. L'Association touristique régionale des îles de la Madeleine a collaboré en soumettant la photographie de Pascal Arseneau et le texte présentant l'histoire de ce phare qui fut construit, la première fois, en 1874. Il s'agit d'une belle occasion de faire connaître le charme de cet archipel situé au milieu du golfe du Saint-Laurent.

De plus, le volume 3 des *Tables des marées et des courants du Canada* couvrant l'estuaire du Saint-Laurent et le fjord du Saguenay affiche le logo de la Corporation des pilotes du Bas Saint-Laurent, qui fête son 150° anniversaire en 2010. La couverture montre un navire passant au large du phare du haut-fond Prince, une photo prise par Jean Cloutier, pilote de ce secteur. C'est le 19 mai 1860 qu'un projet de loi fut adopté par le Parlement dans le but d'assurer la sécurité des pilotes et de la navigation sur le fleuve Saint-Laurent. Cent ans plus tard, une charte fédérale regroupait les pilotes au sein de la corporation actuelle. De nos jours, les pilotes utilisent les dernières technologies en navigation électronique en les combinant à leur connaissance approfondie du



secteur pour assister les capitaines des navires transitant sur le Saint-Laurent et le Saguenay depuis la station d'embarquement des pilotes aux Escoumins.

Vous trouverez les *Tables des marées et courants du Canada* chez les dépositaires autorisés. Pour plus d'information sur les marées et les niveaux d'eau, consultez le site www.marees.gc.ca ou appelez au 1-877-775-0790.

Robert Dorais Sciences

### Dépêches

# EXPORTATIONS CANADIENNES DE PRODUITS DE LA MER

Les exportations de poisson et de produits de la mer du Canada ont totalisé plus de 3,6 milliards de dollars en 2009.

Ces produits sont parmi les denrées alimentaires les plus exportées par le Canada. En 2009, les deux tiers de ces exportations, une valeur de plus de 2,3 milliards de dollars, étaient destinés aux États-Unis. L'Union européenne a importé pour plus de 416 millions de dollars, soit environ 11 % des exportations du Canada, alors que le Japon est demeuré le troisième plus grand partenaire commercial, avec des importations d'une valeur de 264 millions de dollars.

Les marchés de Hong Kong (près de 90 millions de dollars) et de l'Islande (18,4 millions de dollars) ont augmenté en 2009; les exportations qui leur sont destinées sont en croissance de 24 % et de 89 % respectivement par rapport à 2008.

Les produits dont la valeur à l'exportation est la plus élevée sont le homard, le crabe des neiges, le saumon de l'Atlanti-



que, la crevette et le hareng. Ces espèces représentent 49 % du volume et 63 % de la valeur de toutes les exportations de produits de la mer. Le homard demeure l'espèce d'exportation qui génère le plus de valeur au Canada; les exportations de homard totalisaient 800 millions de dollars en 2009.

#### AU QUÉBEC

Le Québec est le cinquième plus grand exportateur de produits de la mer du Canada. Les exportations s'élèvent à 239,8 millions de dollars pour 28 924 t de produits. Les espèces exportées qui ont généré le plus de valeur en 2009 étaient le crabe des neiges (9 133 t, d'une valeur de 78,2 millions de dollars), le homard (2 031 t, d'une valeur de 42,6 millions de dollars) et la crevette (1 727 t, d'une valeur de 16,2 millions de dollars).

# CUEILLETTE DE MOLLUSQUES



Pêches et Océans Canada désire rappeler à la population que la consommation de mollusques cueillis dans des zones fermées est dangereuse.

- La consommation de mollusques contaminés est dangereuse et ses effets peuvent entraîner la paralysie et même causer la mort.
- Il est interdit de cueillir des mollusques dans les zones fermées et à moins de 125 mètres d'un quai, afin d'éviter des risques de contamination.

Pêches et Océans Canada surveille de très près la cueillette de mollusques et les zones fermées. Signalez les actes de braconnage en composant le 1-800-463-9057. Les appels sont confidentiels.

Pour connaître les zones ouvertes ou fermées, composez l'un des numéros de téléphone ci-dessous :

• De l'île aux Coudres à Baie-Trinité :

1-800-463-8558

• De Baie-Trinité à Blanc-Sablon :

1-800-463-1736

• De Saint-Roch-des-Aulnaies à Cap-Gaspé :

1-800-463-0607

• De Cap-Gaspé à la rivière Matapédia :

1-800-463-4204

• Îles-de-la-Madeleine : 418-986-3882

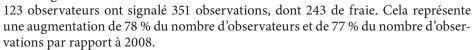
O M. PLAMONDON

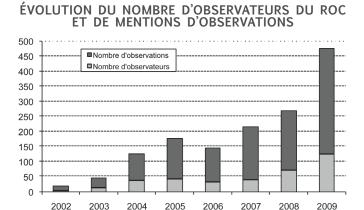
# LE RÉSEAU DES OBSERVATEURS DU CAPELAN CONTINUE SUR SA LANCÉE!

Le Réseau des observateurs du capelan (ROC) a été mis en place en 2003 pour mieux connaître les habitudes de fraie du capelan et pour localiser les frayères de la portion québécoise de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent.

Pourquoi tant d'intérêt pour un si petit poisson? Parce que le capelan n'est rien de moins que la principale espèce fourragère de l'écosystème du Saint-Laurent. Proie essentielle de la morue, le capelan fait aussi partie de l'alimentation des flétans, des plies, des saumons, des rorquals, des bélugas, des dauphins, des marsouins, des phoques, des fous de Bassan et d'autres oiseaux marins.

Depuis la création du réseau, le nombre d'observateurs et d'observations est en constante augmentation. Durant la saison 2009,





C. TREMBLAY

Les observations de 2009 ont été faites dans 61 secteurs différents et sur 84 plages. Dix nouveaux lieux de fraie ont été répertoriés cette année, ce qui raffine le portrait global de la distribution des aires de reproduction du capelan. Fait nouveau, une frayère démersale (sur le fond marin) a été localisée à neuf mètres de profondeur par une équipe de plongeurs entre L'Anse-Pleureuse et Gros-Morne en Gaspésie. L'équipe y a même filmé un banc de capelans en train de frayer. Cette vidéo des productions Un Monde à part est diffusée sur le site du Réseau des observateurs sous-marins (www.rosm.ca), dans la section *Capelan*.

RÉSUMÉ DES OBSERVATIONS DE LA FRAIE RAPPORTÉES EN 2009

Zone	Nombre d'observations	Première et dernière date d'observation
Estuaire moyen	25	17 mai - 18 juin
Estuaire maritime	45	30 avril - 7 juillet
Moyenne-Côte-Nord	87	12 mai - 15 juillet
Basse-Côte-Nord	7	23 juin - 9 juillet
Golfe/Gaspésie	66	25 mai - fin juin
Baie des Chaleurs	13	15 mai - 5 juin
Îles-de-la-Madeleine	0	_

Note : L'absence d'observation de la fraie dans un secteur ou à une date donnée ne signifie pas qu'il n'y a pas eu d'activité de fraie.

L'information recueillie grâce au réseau aide à mieux protéger les frayères du capelan, en particulier pendant la période de reproduction et d'incubation. Des mesures d'atténuation des impacts sur l'habitat peuvent ainsi être recommandées lorsqu'on effectue des travaux à proximité des lieux de reproduction.

#### OÙ ET QUAND LE CAPELAN ROULERA-T-IL EN 2010?

Cette année encore, le Réseau des observateurs du capelan fait appel à vous pour participer à la prise de données. Pour transmettre vos observations durant la saison ou pour toutes questions, vous pouvez communiquer avec :

Réseau des observateurs du capelan 1-877-227-6853 (1-877-Ça roule) ROC-CON@dfo-mpo.gc.ca

Danièle Raby Secteur Gaspésie-Bas-Saint-Laurent

# LES INNUS DE LA CÔTE-NORD S'INTÈGRENT À LA GESTION DE LA RESSOURCE

Les membres des sept communautés innues du littoral sont sans contredit des interlocuteurs importants de Pêches et Océans Canada (MPO) sur la Côte-Nord. Regroupant environ 6 400 personnes, ces communautés sont localisées sur le territoire compris entre Tadoussac et Blanc-Sablon.

Avec la collaboration de l'équipe de livraison des programmes autochtones du MPO de la région, les gestionnaires du Secteur Côte-Nord négocient et mettent en œuvre différents projets de collaboration essentiels au développement de ces communautés riveraines. Les intérêts de celles-ci sont habituellement représentés par l'AMIK, un organisme désigné pour échanger avec le MPO au nom des Innus de la Côte-Nord dans différents dossiers reliés aux pêches communautaires, traditionnelles et culturelles.

#### UN COLLABORATEUR UNIQUE

AMIK désigne l'Agence Mamu Innu Kaikusseth, qui pourrait se traduire en français par « Ensemble les pêcheurs autochtones ». Fondée en février 2006, l'AMIK est partenaire avec les Innus d'Essipit (Les Escoumins), d'Ekuantshit (Mingan), d'Uashat mak Mani-Utenam (Sept-Îles/Moisie), de Nutaskuan (Natashquan), de Pessamit (Betsiamites), de Pakua Shipu (Saint-Augustin) et d'Unamen Shipu (La Romaine). La création de cet organisme a pu compter sur le Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques (PAGRAO) du MPO, qui vise à intégrer les

Autochtones dans la gestion des pêches. Les premières actions de l'agence ont été de procéder, avec l'appui de différents ministères, au rachat d'entreprises de pêches commerciales et d'assurer la formation d'équipages. Grâce à divers partenariats, l'AMIK et les communautés innues ont su étendre leurs activités à tous les volets de l'industrie de la pêche commerciale, dont la formation des équipages et la transformation des captures.

Le Secteur Côte-Nord du MPO est partenaire de plusieurs initiatives de l'AMIK, dont un projet, réalisé en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, pour mettre en place des agents territoriaux autochtones au sein de certaines communautés innues. Un protocole d'entente permettrait au MPO d'augmenter sa capacité de livraison de service dans différents domaines, tels que la conservation et la protection, la collecte de statistiques, la gestion de la ressource ainsi que la sensibilisation à la protection de l'habitat et des espèces en péril en ayant recours à des agents du milieu.

Un poste de coordonnateur aux affaires autochtones a récemment été doté au Secteur Côte-Nord. Cette addition permet au MPO de raffermir sa relation d'affaires avec les différents intervenants et d'assurer une intégration optimale des Innus aux activités gérées par le Ministère.

Martin St-Gelais Directeur, Secteur Côte-Nord

### Nouvelles publications

### HAUSSE DU NIVEAU DES MERS: FONTE DES GLACIERS OU RÉCHAUFFEMENT DES OCÉANS?

Les satellites qui mesurent le niveau de la mer depuis 1992 montrent que le niveau moyen des mers du globe augmente actuellement au rythme d'environ 3,2 cm par décennie, et que ce rythme s'est accéléré par rapport aux décennies précédentes. Il est plus difficile, toutefois, de savoir dans quelle mesure cette hausse est attribuable à la fonte des glaciers, qui ajoute de l'eau aux océans, ou au réchauffement de l'eau déjà présente dans les océans qui, en se réchauffant, prend de l'expansion.

Un programme de mesure de la température et de la salinité des océans lancé en 2000, connu sous le nom de projet Argo (www.argo.net), nous permet enfin d'estimer le rythme auquel les océans se réchauffent. Une étude récemment entreprise par des chercheurs de Pêches et Océans Canada indique que le seul réchauffement des océans aurait entraîné une hausse du niveau de la mer de 2,2 cm par décennie entre le début des années 1990 et la période de 2006 à 2008.

Un article scientifique présentant les résultats de cette étude a été publié récemment, dans la revue *Atmosphere-Ocean*, numéro 47, par les chercheurs Howard Freeland de l'Institut des sciences de la mer (Sidney, C.-B.) et Denis Gilbert de l'Institut Maurice-Lamontagne (Mont-Joli, Qc), tous deux de Pêches et Océans Canada.

Denis Gilbert Sciences

## Dépêches

# FAITES-NOUS PART DE VOS COMMENTAIRES

Derrière chaque édition d'*Infocéans* se cache une équipe qui travaille à vous offrir un journal qui soit le plus intéressant possible.

Depuis un an, *Infocéans* a connu de grands changements. Pour être plus près des besoins de la clientèle, un comité éditorial constitué de représentants des différents secteurs du Ministère a été créé. La version papier du journal a pris une allure plus actuelle et la version Web est maintenant plus conviviale et plus facile à consulter. En outre, les gens branchés qui souhaitent ne rien manquer des nouvelles éditions ont accès à un abonnement RSS depuis l'automne.

Toute l'équipe d'*Infocéans* espère que ces changements facilitent la diffusion de l'information vers un plus grand nombre de personnes intéressées par les activités de Pêches et Océans Canada au Québec.

#### **ÉCRIVEZ-NOUS!**

Nous sommes toujours très heureux de recevoir vos commentaires, questions et suggestions sur le contenu d'*Infocéans*.

Écrivez-nous par courriel, à infoceans@dfo-mpo.gc.ca, ou par la poste, à *Infocéans*, Direction régionale des communications, 104, rue Dalhousie, Québec (Québec) G1K 7Y7.

L'équipe d'Infocéans

# Nouvelles publications

# TRAVAUX DE RECHERCHE EN VEDETTE

Le site Web de Pêches et Océans Canada offre régulièrement de nouveaux articles vulgarisés sur des travaux de recherche menés par les équipes scientifiques du Ministère d'un bout à l'autre du pays.

Ces articles – plus d'une centaine – traitent d'une foule de sujets en lien avec les activités et les responsabilités de Pêches et Océans Canada. Vous pouvez ainsi découvrir ce qui se fait en recherche dans votre région ou ailleurs au Canada sur les sujets qui vous intéressent.

Les articles suivants, traitant de projets menés au Québec, ont été ajoutés cet hiver :

- À la découverte des fonds marins du Québec
- Les collecteurs autogérés : une avenue de diversification rentable pour la mytiliculture québécoise?

Vous trouverez tous les articles dans la section *Sciences* du site de Pêches et Océans Canada (www.dfo-mpo.gc.ca) sous *Article vedette*. De nouveaux articles sont ajoutés fréquemment. Pour ne rien manquer, revenez régulièrement ou abonnez-vous pour être informé de la parution de chaque nouvel article!

# NOUVEAUX AVIS SCIENTIFIQUES SUR INTERNET

Les avis scientifiques suivants sont maintenant sur le site du Secrétariat canadien de consultation scientifique, www.dfo-mpo.gc.ca/csas, dans la section *Publications du SCCS*, série *Avis scientifiques* (2005 +), années 2009 et 2010 :

- Évaluation du stock de béluga du nord du Québec (Nunavik) (*Delphinapterus leucas*) (2009/076)
- Évaluation des stocks de crevette de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent en 2009 (2010/008)
- Évaluation du potentiel de rétablissement du cisco de printemps (*Coregonus* sp.) (2010/009)
- Le crabe commun des eaux côtières du Québec en 2009 (2010/010)
- Évaluation du stock de morue du nord du golfe du Saint-Laurent (3Pn, 4RS) en 2009 (2010/011)

# Condamnations

## CONDAMNATIONS EN VERTU DE LA LOI SUR LES PÊCHES

Pêches et Océans Canada (MPO), région du Québec, rend public le nom de pêcheurs condamnés pour diverses infractions à la *Loi sur les pêches*. Le MPO continue d'appliquer avec rigueur sa politique de tolérance zéro à l'égard des contrevenants. Le Ministère, dont le mandat est de protéger et de conserver les ressources halieutiques, surveille de très près les activités de pêche. **Pêches et Océans Canada encourage la population à signaler tout acte de braconnage en composant le 1-800-463-9057. Les appels sont confidentiels.** 

Les appeis sont confidenti	
CONTREVENANT/ DOMICILE	INFRACTION/AMENDE
<b>Robin Anctil</b> Kamouraska	Permission à un autre pêcheur d'utiliser son bateau sans autorisation lors de la pêche au hareng. 500 \$
Émile Arseneau Îles-de-la-Madeleine	Lors de la chasse au phoque 2009, omission de trancher les deux artères axillaires des phoques. <b>500 \$</b>
Jacques Beaudoin Blanc-Sablon Robert Fequet Vieux-Fort	Pêche à la morue pendant une période de fermeture. 500 \$ (J. Beaudoin) 250 \$ (R. Fequet)
<b>Germain Cyr</b> Îles-de-la-Madeleine	Possession de homards de taille inférieure à la limite légale et de femelles œuvées. 4 500 \$ + suspension de son permis pour les 4 premiers jours de la saison de pêche 2010
Michael Driscoll Saint-Augustin	Possession de homards de taille inférieure à la limite permise. 500 \$
<b>Roy Griffin</b> Rivière-Saint-Paul	Dérogation à ses conditions de pêche à la morue pour la saison 2008 en ayant pêché avec plus de filets que la limite permise. <b>500</b> \$
<b>Jean-Luc Hautcœur</b> Sainte-Thérèse-de-Gaspé	Pêche au crabe des neiges avec des casiers ne portant pas une étiquette valide pour la saison de pêche.  1 500 \$
Jack Jones Brian Shattler Sept-Îles	Possession et débarquement de prises accidentelles de poissons non pesés lors de la pêche au poisson de fond. 1 000 \$ (J. Jones) 1 750 \$ (B. Shattler)
Clarence Lavallée Blanc-Sablon	Pêche au crabe dans la zone 12 C sans permis. 500 \$
<b>Léger Leblanc</b> Îles-de-la-Madeleine	Lors de la chasse au phoque 2009, omission d'écraser la boîte crânienne d'un phoque. <b>500</b> \$
<b>Jean-Marc Marcoux</b> Rimouski	Appels de sortie en mer non conformes aux conditions de permis. 1 000 \$
Pierre-Paul Miville Sainte-Anne-des-Monts	Engin de pêche laissé dans l'eau sans surveillance pendant plus de 72 heures consécutives. <b>250</b> \$
<b>Jacques Pagé</b> Chandler	Pêche au homard en période de fermeture et casier ne portant pas une étiquette valide pour la saison de pêche. 1 000 \$
<b>Lucie Plourde</b> Rivière-du-Loup	Lors de la pêche au hareng, exploitation d'un bateau de pêche à titre de capitaine sans détenir de permis. 350 \$
Stevenson Shattler Sept-Îles	Dérogation à ses conditions de permis de pêche à l'appât pour la saison 2008 pour avoir tendu ses filets à moins d'une brasse sous la surface de l'eau. <b>300 \$</b>
<b>Rolland Turbide</b> Îles-de-la-Madeleine	Pêche à la mactre de l'Atlantique dans une zone fermée. 1 000 \$
<b>Howard Wellman</b> Vieux-Fort	Dépassement de la limite quotidienne permise de morue lors de la pêche récréative au poisson de fond. <b>500</b> \$

Martin Bourget Communications

AVRIL - MAI 2010/VOLUME 13/NUMÉRO 2

Publié par : Pêches et Océans Canada

Région du Québec Direction régionale des communications 104, rue Dalhousie Québec (Québec) G1K 7Y7

Téléphone: 418-648-2239 Courriel: infoceans@dfo-mpo.gc.ca

Directrice : Caroline Hilt

Rédactrice en chef : Karina Laberge

**Comité éditorial**: Cédric Arseneau, Lyne Beaumont, Paule Blaney, Patrice Dallaire, Réjean Dufour, Micheline Jacques, Guy Laberge, Martial Ménard, Danièle Raby et Pierre Strand

Coordonnateur visuel : Denis Chamard

**Collaborateurs**: Martin Bourget, Robert Dorais, Denis Gilbert, Michel Plamondon, Richard Sanfaçon et Martin INFOCEANS renseigne les clients de la région du Québec sur les politiques et les programmes de Pêches et Océans Canada. Pour vous abonner, envoyez une demande à l'adresse ci-contre. Toute reproduction est permise, avec indication de la source. La rédaction souhaite être avisée par écrit de cette utilisation. Aussi disponible sur le site www.dfo-mpo.gc.ca sous Région du Québec.

ISSN 1485-6069